

FORMATION INSUFFLATION

À la verticale et sous rampants

INITIATION

DÉTAILS DE LA FORMATION

PUBLIC VISÉ

- Demandeur.se.s d'emploi peu qualifié.e.s.
- Personnes salariées ou en reconversion professionnelle.
- Professionnel.le.s du bâtiment.
- Artisan.e.s (dirigeant.e.s et technicien.ne.s).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MODALITÉS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Alternance de séquences théoriques (en salle) et de mises en situation pratique (plateau technique).
- Mise à disposition d'un support papier pour prise de notes, documents commerciaux (partenaires), vidéoprojecteur, paperboard, produits isolants et machines d'insufflation.

MODE D'ÉVALUATION

Évaluation à l'entrée (questionnaire de positionnement) et évaluation des acquis de formation en fin de stage (QCM)

» À noter : pour l'obtention ou le renouvellement du RGE : atteindre une note globale de 24/30 minimum pour validation.

Nous délivrons à la fin de la formation les documents justificatifs réglementaires : attestation de présence, certificat de réalisation et feuille d'émargement.

Cette formation est requise pour l'obtention de la qualification RGE, en complément de la formation FEEBAT.

FORMATION ÉLIGIBLE PAR
LES OPCO CONSTRUCTYS
DE VOTRE RÉGION

*Si la formation a lieu dans vos locaux ou sur chantier, vous devez disposer des éléments suivants :

- une salle pouvant recevoir la formation théorique ainsi que tous les moyens pédagogiques ci-dessus listés
 - une zone d'application ou plateau technique
 - le matériel nécessaire en bon état d'entretien et de fonctionnement (aucun entretien mécanique ne sera effectué par nos formateurs)
- Ces conditions sont nécessaires au bon déroulement de votre formation. Les frais du formateur sont à votre charge (déplacement, hébergement, repas).



Dans nos locaux à Conflans Sainte Honorine, au sein de votre entreprise ou sur chantier*



2 journées (= 2 x 7 h)
Formation modulable et adaptable selon vos besoins



500€ HT / jour / pers
Ouverture de session à partir de 4 personnes minimum



COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser selon les consignes de son responsable son poste de travail pour réaliser l'insufflation d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Accéder en toute sécurité à la zone de travail en utilisant les moyens adaptés pour réaliser l'insufflation d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Reconnaître et identifier les supports avant de réaliser l'insufflation d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Aprovisionner les matériaux et le matériel dans la zone de travail pour réaliser l'insufflation d'isolants thermo-acoustiques en vrac
- Réaliser les opérations préalables et traiter les points singuliers avant d'insuffler les isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Insuffler avec le matériel adapté l'isolant en respectant les préconisations du descriptif des travaux.
- Contrôler le travail réalisé conformément aux textes en vigueur, descriptifs des travaux et renseigner la fiche de fin de chantier.
- Réaliser le nettoyage, le tri et de repliement de la zone de travail avant de quitter le chantier.

JOUR 1 : THÉORIE

- Le cadre réglementaire relatif à la rénovation.
- Les incitations fiscales en vigueur pour les travaux d'isolation.
- La législation en vigueur : ATEX, ATEC, DTA et cahier du CSTB.
- Le chantier d'insufflation : acteurs concernés, procédés et étapes, points de contrôle, opérations à mettre en place.
- L'isolant à insuffler : propriétés et caractéristiques.
- Les principes de fonctionnement de l'équipement d'insufflation.

JOUR 2 : PRATIQUE

- L'insufflation de l'isolant : mise en situation, utilisation de la machine en toute sécurité.
- Le traitement des différents points singuliers.
- Les formations de fin de chantier.
- L'entretien de la machine.

LES FORMATIONS ISOL SCHOOL® ÉTANT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, MERCI DE NOUS CONTACTER DIRECTEMENT AFIN D'ÉTUDE UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS D'UN RÉFÉRENT AGEFIPH.